



Rentrée 2021 : accueillir, accompagner, former les professeurs stagiaires

publié le 31/08/2021

Descriptif :

Le livret du tuteur a été conçu par le Rectorat et l'INSPE de Poitiers pour aider les tuteurs dans l'exercice de leur mission.

- Cette année est une **année de transition** au sein des [INSPE](#). Les **maquettes de formation** ont été revues pour tenir compte de la **réforme du CAPES** qui entre en vigueur à partir de la session 2022. Le futur enseignant se formera, effectuera des heures en établissement et rédigera son mémoire de fin d'études lors de la deuxième année de Master, tout en préparant le concours. Le concours est donc déplacé du M1 au M2.
- La **formation initiale** regroupe donc cette année pour la première fois des lauréats des concours et des professeurs contractuels "alternants". Dans l'académie, nous accueillons trois professeurs stagiaires d'allemand lauréats des concours de l'enseignement public ainsi que cinq stagiaires du privé.

Document joint



[Livret du tuteur 2021-2022](#) (Word de 551.2 ko)

Livret réalisé par le Rectorat et l'INSPE de Poitiers.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.